



● ARA

●
criavs.

centre ressource
pour les intervenants
auprès des auteurs
de violences sexuelles

Catalogue de formations

2024

CRIAVS Auvergne-Rhône-Alpes, GCS « Claude BALIER »

Mail : criavs-formation@criavs-ra.org

Numéro de déclaration formation : N°82 38 04613 38

Mesdames, Messieurs,

Vous témoignez un intérêt à nos formations, nous vous en remercions. Notre Centre Ressource est mandaté depuis 2008 par l'Agence Régionale de la Santé pour vous accompagner et vous former à la prise en charge des auteurs de violences sexuelles.

Nous mettons notre expérience, notre expertise, nos savoirs et savoir-faire à votre disposition à travers nos prestations de formation, d'espace expert, de rencontre maillage-santé-justice-sociale, journée d'étude ou conférence-débat. Nous sommes présents pour vous accompagner dans la gestion de cas d'infraction à caractère sexuel survenu dans vos institutions. Nous pouvons aussi vous apporter des conseils et les outils nécessaires à la prise en charge des auteurs de violences sexuelles.

Concernant notre offre de formation, nous sommes à votre écoute pour construire des programmes adaptés à vos besoins. Par ailleurs, nos formations sont conçues dans le but d'actualiser et d'approfondir vos connaissances ainsi que vos compétences sur les représentations et la clinique des auteurs de violences sexuelles, les outils thérapeutiques, les injonctions et obligations de soins, les principes de soins et traitements médicamenteux, la pédophilie, l'inceste et les violences intrafamiliales, etc.

La crise sanitaire liée au Covid-19, a été l'occasion pour nous de vous proposer des formations et des conférences-débats en distanciel. Nous vous proposons pour certains événements de continuer à vous former depuis chez vous, cette possibilité sera précisée pour chaque formation.

Nous espérons que notre catalogue de formations répond à vos besoins et vous offre des instants d'apprentissage et de réflexion qui vous permettront de faire évoluer vos pratiques et contribueront à votre épanouissement professionnel.

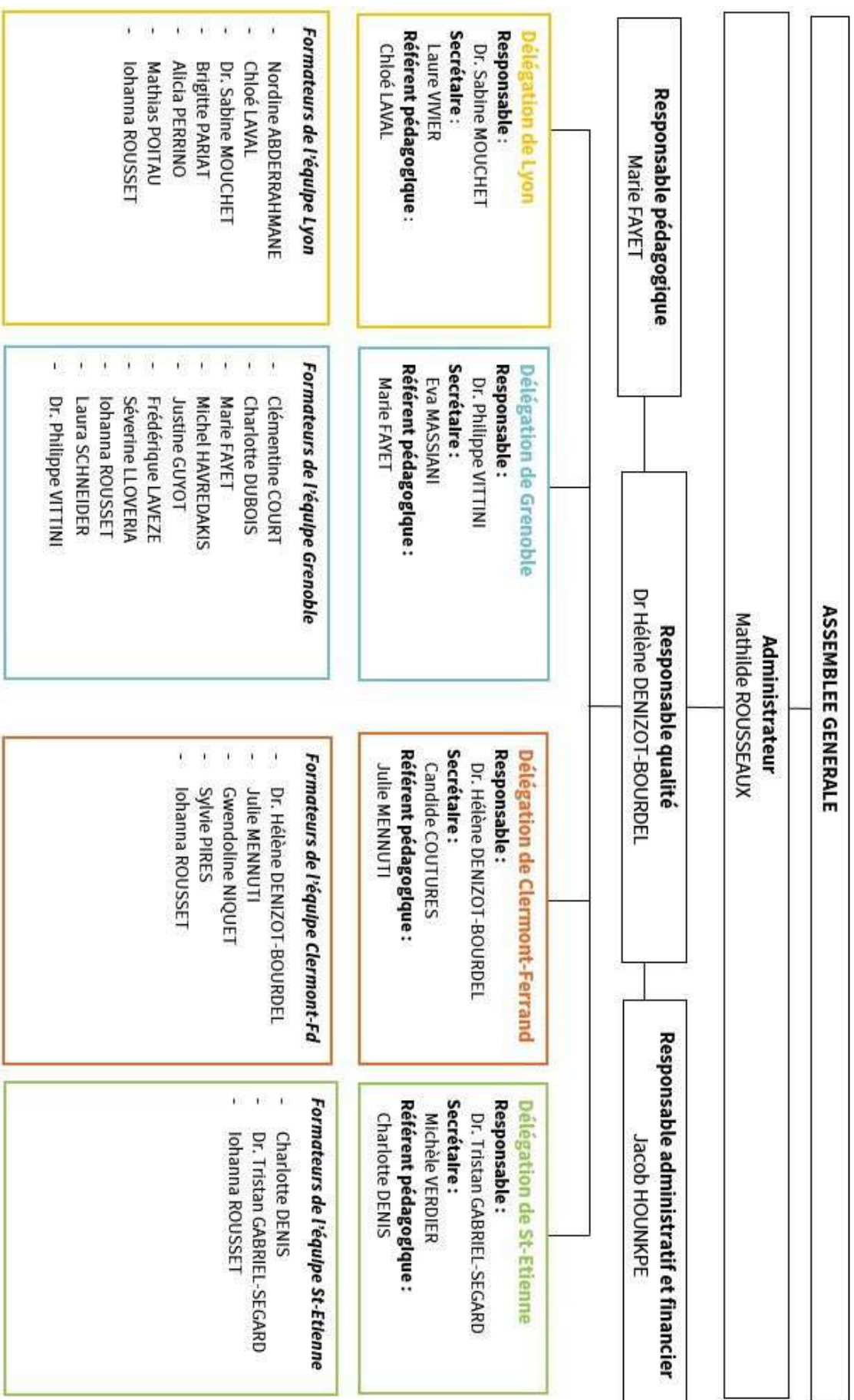
Très cordialement,
L'équipe du CRIAVS Auvergne-Rhône-Alpes

Sommaire

Organigramme	4
Les missions	5
Information générale	6
Module 1 —Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles et posture professionnelle	7
Module 2 —Approfondissement de la clinique des auteurs de violences sexuelles et de l’agir sexuel violent	8
Module 3 — Les soins pénalement ordonnés : obligation et injonction de soins	9
Module 4 —Les traitements médicamenteux	10
Module 5 —Les principes de soins aux auteurs de violences sexuelles	11
Module 6 —Approche des outils à médiation thérapeutique : QICPAAS, « Qu’en dit-on ? », 8 ^{ème} Dimension	12
Module 7 —Les comportements sexuels problématiques chez les enfants	13
Module 8 —Les adolescents auteurs de violences sexuelles	14
Module 9 —La clinique du traumatisme psychique de auteurs des violences sexuelles	15
Module 10 —Troubles graves de la personnalité	16
Module 11 —Pédophilie, Pédocriminalité, Actualités	17
Module 12 —Les violences sexuelles intrafamiliales	18
Module 13 — Génogramme, Historiogramme et Chôrogramme	19
Calendrier des formations 2024	20
Bulletin d’inscription	21



ORGANIGRAMME CRIAVS ARA



Les missions



Animation du maillage régional Santé-Justice-Social :

- Initier et animer des rencontres pluridisciplinaires, départementales, des professionnels du sanitaire, de la justice, de l'accompagnement social et de l'insertion.
- Développer un réseau de soin de proximité.



Documentation :

- Recenser les connaissances actuelles, les avancées de la recherche, l'évolution des pratiques cliniques et thérapeutiques et les mettre à disposition notamment sur : **theseas.reseaudoc.org**.
- Consultation, prêt de documents et accompagnement à la recherche.
- Envoi d'un bulletin de veille documentaire.



Espace expert :

- Fournir un appui pour penser les difficultés inhérentes à la pratique clinique auprès des auteurs de violences sexuelles.
- Réflexion autour des prises en charge.
- Evaluation des situations difficiles et des stratégies de soins.



Formation :

- Initiale auprès des instituts de formation, des universités afin de sensibiliser les futurs professionnels.
- Continue auprès des professionnels.



Prévention :

- Développer les liens auprès des associations et des professionnels de « première ligne » en contact avec les enfants, les adolescents et les familles pour penser et articuler la prévention des violences sexuelles.
- Créer des temps forts et proposer des rencontres locales.



Recherche :

Encourager, favoriser et initier le développement de recherches et de réflexion sur l'amélioration des traitements et des accompagnements des auteurs de violences sexuelles.



Accompagnement des soins aux mineurs auteurs de violences sexuelles :

Cette mission spécifique se décline de façon transversale dans les six missions ci-dessus et s'adresse aux professionnels intervenant auprès des mineurs auteurs de violences sexuelles.

Informations générales

Dans le cadre des missions du CRIAVS Auvergne-Rhône-Alpes, nous vous proposons ce catalogue de formations qui s'adresse à tous les professionnels des secteurs du sanitaire, du médico-social, du social, du judiciaire, de l'éducation... etc..
Ce catalogue sera actualisé chaque année en fonction de l'évaluation des connaissances cliniques dans le champ des violences sexuelles.

13 modules composent ce catalogue, il est à noter que les modules 1 (initiation à la clinique des AVS) et 2 (approfondissement de la clinique des AVS), peuvent être demandés en prérequis pour accéder à certaines des formations.
Tout au long de l'année, en plus des formations, des conférences, des soirées-débats, des groupes inter-professionnels et des journées d'études vous sont proposés dans les différentes délégations du CRIAVS ARA, toutes les informations sont accessibles sur le site internet : www.criavs-ara.org.

L'engagement du CRIAVS ARA se décline autour de trois axes :

- La satisfaction des stagiaires
- L'implication de l'équipe dans l'accompagnement à court et à long terme de nos stagiaires
- L'amélioration continue de nos prestations

Les méthodes et outils pédagogiques :

- Une évaluation par QCM est réalisée avant et après chaque formation, sans notation
- Des apports théoriques et/ou techniques centrés sur des études de cas clinique ou sur des activités professionnelles des participants (vignettes cliniques, bibliographie, power point...).

Formation en intra-établissement :

Certaines formations spécifiques peuvent être adaptées à la demande en fonction des besoins des acteurs de terrain. Pour la mise en place de ces formations, il vous faut prendre contact avec la délégation du CRIAVS correspondant à votre secteur.

Prérequis :

L'accès aux conférences, des soirées-débats, des groupes inter-professionnels et des journées d'études, ne nécessite pas de prérequis.
Les informations concernant les prérequis se trouvent sur chaque fiche module.

Modalité d'inscription :

Pour vous inscrire, il est nécessaire de remplir la fiche d'inscription (cf. page N°21) et de l'envoyer à l'adresse suivante : criavs-formation@criavs-ra.org ou à l'adresse postale : **CH le Vinatier-CRIAVS ARA-Mme Laure VIVIER - Bat 338A - BP 30039- 95, boulevard Pinel - 69678 - Bron Cedex.**
A réception de votre demande d'inscription, vous recevrez un mail de confirmation selon les places disponibles. Avec la convocation de formation, vous recevrez le règlement intérieur et une convention de formation à nous retourner signée.

Lieu et déroulement des formations :

Les formations du catalogue se déroulent au sein de l'une de nos délégations : Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon et Saint-Etienne, en fonction du module. Le lieu de formation est indiqué dans le descriptif de chaque module. L'adresse exacte du lieu de formation sera précisée sur la convocation.

La durée de nos formations est de 7 heures par jour soit de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ou en demi-journée sur la base de 3 heures 30. Chaque stagiaire signe par demi-journée une fiche de présence.

Toutes nos formations font l'objet d'une évaluation de la part des stagiaires. Une synthèse de cette évaluation est accessible sur le site internet. Une première évaluation est réalisée à l'issue de la formation, une seconde sera envoyée aux stagiaires six mois après la formation afin de savoir si celle-ci leur a été utile dans leur pratique. Une attestation de présence nominative vous est remise ou envoyée par mail à la fin de la formation.

Assiduité :

Pour tout empêchement, merci de prévenir le CRIAVS, dès que possible.

Nos tarifs :

Les formations que nous proposons dans ce catalogue sont gratuites pour tous les professionnels exerçant dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour les professionnels exerçant en dehors de la région, merci de prendre contact avec le CRIAVS pour obtenir le tarif de votre choix de formation.

Nos offres de formations intra-établissement sont gratuites pour toutes les structures de la région relevant du secteur sanitaire et médico-social. Pour toutes les structures hors champ sanitaire et médico-social, merci de prendre contact avec le CRIAVS pour obtenir un devis.

Restauration :

Pour toutes les formations, les modalités de restauration vous seront précisées sur la convocation.

Statistique de satisfaction formation :

Le pourcentage de professionnels satisfait des formations dispensées par le CRIAVS ARA est de 95% pour l'année 2023. Malgré la présence du COVID sur le territoire, 100% des formations ont été assurées en présentiel en mettant en place les mesures sanitaires requises. 80% des stagiaires mettent en pratique les compétences et connaissances acquises au cours de la formation.

Accessibilité :

Les locaux des différents centres de formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

1

INITIATION À LA CLINIQUE DES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES ET POSTURE PROFESSIONNELLE

7

RÉSUMÉ :

Ce module 1 s'inscrit comme prémices à l'appréhension, la compréhension et l'expérimentation d'une prise en charge pluridisciplinaire et transdisciplinaire des auteurs de violences sexuelles, reconnue comme efficace par la communauté scientifique.

Le contenu de ce module s'axe principalement sur les notions initiales de la clinique des auteurs de violences sexuelles. Il questionnera les représentations sociales des AVS et abordera le contexte juridique, historique et épidémiologique.

OBJECTIFS :

Cette formation permettra aux participants d'acquérir les notions initiales de la clinique des auteurs de violences sexuelles, d'appréhender les aspects psychopathologiques des auteurs de violences sexuelles, de prendre conscience des représentations sociales des AVS et leurs impacts sociologiques, historiques et professionnels et enfin de rechercher la posture professionnelle la plus adaptée à cette clinique.

MÉTHODE PEDAGOGIQUE :

- Apports théoriques
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

Accompagner les AVS sur le plan législatif, clinique et social. Se positionner et travailler avec les auteurs et en lien avec les professionnels du réseau.

DATES ET LIEUX :

- * **Clermont-Ferrand** : Dr Hélène DENIZOT-BOURDEL, Gwendoline NIQUET, Sylvie PIREZ et Iohanna ROUSSET
* 30/01/2024
- * **Grenoble** : Charlotte DUBOIS, Michel HAVREDAKIS, Séverine LLOVERIA et Iohanna ROUSSET
* 24/01/2024
* 07/10/2024
- * **Lyon** : Brigitte PARIAT, Chloé LAVAL, Mathias POITAU et Iohanna ROUSSET
* 29/01/2024
* 08/04/2024
- * **Saint-Etienne** : Charlotte DENIS, Dr Tristan GABRIEL-SEGARD et Iohanna ROUSSET
* 12/02/2024

HORAIRES :

9h - 17h en présentiel

TARIF :

Gratuit pour les professionnels de la région ARA.
Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

9h - 9h45 : Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM

9h45 – 11h :

- * Représentations sociales des AVS (avec Brainstorming)

11h00—12h30 :

- * Contexte épidémiologique

12h30-13h30 : *Pause déjeuner*

13h30-16h30 : Modalités des prises en charges

- * Illustration clinique
- * Éléments théoriques
- * Réflexions collectives et posture professionnelle

16h30-17h00: Bilan et évaluation de la journée

PUBLIC

Uniquement les professionnels des champs sanitaire, social et judiciaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la formation

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

2

APPROFONDISSEMENT DE LA CLINIQUE DES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES ET DE L'AGIR SEXUEL VIOLENT

8

RÉSUMÉ :

Cette formation s'adresse à des professionnels qui ont une connaissance de cette clinique sur le plan théorique et pratique. Elle accorde une place privilégiée à la clinique de l'agir sexuel violent sur un versant psychodynamique afin de dégager les stratégies psychiques à l'œuvre autour du passage à l'acte. Ce focus permet d'identifier de quel type d'agir il s'agit afin de mieux adapter la réponse thérapeutique.

OBJECTIFS :

- Approfondir les notions relatives à la clinique de l'agir sexuel violent.
- Mieux appréhender les dysfonctionnements psychiques liés à ces passages à l'acte.
- Appréhender les différents dispositifs et outils existant pouvant être mis en place dans la prise en charge d'un AVS.
- Penser le cadre et les postures professionnels et institutionnels auprès des auteurs de violences sexuelles, au regard de cette clinique spécifique.

MÉTHODE PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques
- Travail en sous groupe

APTITUDES ET COMPÉTENCES

Savoir identifier les typologies de fonctionnement psychique des AVS. Etre en capacité d'évaluer et proposer un cadre thérapeutique adapté pour un public AVS.

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

DATE ET LIEU : le 13/06/2024 à Lyon

INTERVENANTS : Charlotte DUBOIS, Chloé LAVAL, Mathias POITAU et Iohanna ROUSSET

HORAIRES : 9h - 17h en présentiel

TARIF : Gratuit pour les professionnels de la région ARA.
Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

9h - 9h45 : Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM

9h45—11h :

- * Rappels sur les soins sous main de justice et pluralité des cadres autour des AVS (sanitaire, social et judiciaire) + focus sur les infractions sexuelles.
- * Approfondissement théorico-clinique - Typologie des AVS et constantes de fonctionnement

11h—12h30:

- * Exemple de l'injonction de soins pour illustrer le maillage Santé-Justice et l'intercontenance.

12h30—13h30 : Pause Déjeuner

13h30—15h :

- * Présentation du dispositif des PlateFormes Référentielles de soins aux Auteurs d'Infractions à Caractère Sexuel (PFR AICS)

15h—16h30 :

- * Ateliers en sous groupe sur les dispositifs de soins existants

16h30— 17h : Bilan et évaluation de la journée

PUBLIC

Uniquement les professionnels des champs sanitaire, social et judiciaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum : 5 participants
Maximum : 15 participants

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

3

LES SOINS PÉNALEMENT ORDONNÉS : OBLIGATION ET INJONCTION DE SOINS

RÉSUMÉ :

Cette formation vise à améliorer les connaissances de chacun sur les soins pénalement ordonnés : obligation et injonction de soins.

Le cadre de soin peut questionner la modalité de la prise en charge, la posture soignante... Il semble important de familiariser les professionnels à ce dispositif de soin et d'en appréhender les différentes dimensions : juridiques, éthiques et déontologiques afin de remplir au mieux la mission de soignant en psychiatrie.

OBJECTIFS :

- Connaître les compétences de chacun pour plus de différenciation
- Distinguer les particularités légales des différents dispositifs de soins pénalement obligés.
- Discerner leurs implications pratiques dans la prise en charge des patients placés sous main de justice.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

Distinguer les particularités légales de différents dispositifs de soins pénalement imposés.
Repérer l'implication pratique dans le soin.

PUBLIC

Uniquement les professionnels des champs sanitaire, social et judiciaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum : 5 participants
Maximum : 15 participants

PAS DE PRÉREQUIS

DATE ET LIEU :	le 15/05/2024 à Lyon
INTERVENANTS :	Nordine ABDERRAHMANE, Brigitte PARIAT, Iohanna ROUSSET et Dr Philippe VITTINI
HORAIRES :	9h - 17h en présentiel
TARIF :	Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

9h - 9h45 : Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM

9h45 – 12h :

- * Modalités de prise en charge et situation cliniques

12h–13h : *Pause déjeuner*

13h-16h30 :

- * Rôle du médecin coordonnateur et regard juridique

16h30-17h00 : Bilan et évaluation de la journée

*Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours
de la matinée et de l'après-midi.*

4

LES TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX

RÉSUMÉ :

Rationnel physiopathologique de la prescription des principales molécules, psychotropes et anti androgènes.

Données pharmacologiques essentielles concernant les molécules utiles dans le traitement des auteurs de violences sexuelles.

Recommandations françaises et internationales dans la pharmacothérapie des auteurs de violences sexuelles.

Modalités pratiques de mise en œuvre des traitements : bilan pré-thérapeutique, balance bénéfice/risque, modalités de suivi et de surveillance.

OBJECTIFS :

L'objectif de la formation est de permettre aux médecins qui seront en charge de la prescription de traitement médicamenteux pour les auteurs de violences, de connaître les indications et les modalités de prescriptions des différentes molécules.

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Apports théoriques
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

A l'issue de la formation, les médecins seront en capacité de prescrire et surveiller les modalités de prescription des différentes molécules indiquées dans le traitement des auteurs de violences sexuelles.

PUBLIC

Médecins, psychiatres et internes en psychiatrie.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum : 5 participants
Maximum : 15 participants

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

DATE ET LIEU : le 23/05/2024 à Lyon

INTERVENANTS : Dr Sabine MOUCHET

HORAIRES : 9h - 12h30 en présentiel

TARIF : Gratuit pour les professionnels de la région ARA.
Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

9h - 9h45 : Accueil des participants

- * Attentes, objectifs et QCM

9h45 - 11h :

- * Diaporama partie 1

11h—12h15 :

- * Diaporama partie 2

12h15—12h30 : Bilan et évaluation de la matinée

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée

5 LES PRINCIPES DE SOINS AUX AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES

RÉSUMÉ :

Cette formation se propose d'introduire les principes de prise en charge des auteurs de violence sexuelle.

La rencontre de ces auteurs pris dans un soin pénalement prescrit le plus souvent, nécessite des aménagements particuliers d'évaluation, d'écoute et de savoir.

OBJECTIFS :

Proposer un espace d'échange autour des situations rencontrées par les juges.

- Question de la non demande
- Contre transfert / représentation/ jugement
- Engager une réflexion éthique.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques
- Mise en situation et échange groupal

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

- Connaître le contexte de la prise en charge des auteurs de violence sexuelle.
- Identifier les différents principes de soins : médicaux /prise en charge groupale et individuelle.
- Etre capable de prendre en charge en explorant le contexte afin d'ajuster le suivi.

PAS DE PRÉREQUIS

DATE ET LIEU :	le 14/10/2024 à Lyon
INTERVENANTS :	Brigitte PARIAT et Mathias POITAU
HORAIRES :	9h - 13h en présentiel
TARIF :	Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

9h - 9h45 : Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM

9h45—11h :

- * Apports théoriques

11h - 12h15 :

- * Mise en situation et échange groupal

12h15 - 12h30 : Bilan et évaluation de la formation

PUBLIC

Uniquement les professionnels des champs sanitaire, social et judiciaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum : 5 participants
Maximum : 15 participants

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée

6

APPROCHE DES OUTILS THÉRAPEUTIQUES : QICPAAS, QU'EN DIT-ON ? ET 8ÈME DIMENSION

RÉSUMÉ :

Le Questionnaire d'Investigation Clinique pour les Auteurs d'Aggressions Sexuelles (QICPAAS), le « Qu'en dit-on ? » et la 8^{ème} Dimension sont trois outils réservés à l'usage de professionnels de terrain qui prennent en charge les AVS. Le QICPAAS propose un cadre structuré de questionnement expliquant une approche progressive du fonctionnement mental du sujet auquel il s'adresse. Le « Qu'en dit-on ? » est un outil de médiation sous forme de jeu. Il ouvre la voie vers la parole et l'échange symbolique. Cet outil permet une « réparation » des processus psychiques et autorise un engagement et investissement possible dans le travail individuel. La 8^{ème} Dimension est un outil de médiation qui facilite l'accession à ses représentations mentales en permettant le déplissement de la pensée dans un cadre ludique et convivial. Ce jeu est un support de médiation qui sollicite les représentations et autorise la réflexion.

OBJECTIFS :

Découvrir les outils, leurs origines et leurs formats afin de pouvoir les mettre en œuvre et les utiliser dans sa pratique.

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Apports théoriques
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

Maîtrise de l'entretien relationnel et de la clinique des AVS. Promouvoir la circulation de la parole et les échanges dans le groupe. Favoriser l'accès à ses propres représentations. Analyser les enjeux relationnels et la dynamique de groupe.

PUBLIC

Uniquement les professionnels des champs sanitaire, social et judiciaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum : 5 participants
Maximum : 15 participants

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle » ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

DATE ET LIEU :

le 4/11/2024 à Lyon

INTERVENANTS :

Michel HAVREDAKIS et Nordine ABDERRAHMANE

HORAIRES :

9h - 17h en présentiel

TARIF :

Gratuit pour les professionnels de la région ARA.
Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

9h - 9h45 : Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM

9h45—10h45 :

- * QICPAAS : Historique de l'outil

10h45—12h30 :

- * QICPAAS : Présentation de l'outil et éclairage clinique

12h30-13h30 : Pause déjeuner

13h30-15h30 :

- * « Qu'en-dit-on ? » : Eclairage clinique sur l'outil et mise en situation

15h30—16h45 :

- * 8ème dimension : Eclairage clinique sur l'outil et mise en situation

16h45—17h : Bilan et évaluation de la journée

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

7

LES COMPORTEMENTS SEXUELS PROBLÉMATIQUES CHEZ LES MINEURS

RÉSUMÉ :

Les violences sexuelles sur mineurs sont réalisées par des mineurs dans 1/4 des situations. Il est donc fondamental de développer des éléments de compréhension des dynamiques en jeu pour pouvoir intervenir de façon plus pertinente auprès des publics concernés (prise en charge, signalement, etc...) dans une logique de réseau et de partenariat.

Mais les agirs sexuels ne sont pas nécessairement infractionnels ni même pathologiques. Il convient donc d'apporter des repères clairs sur le développement normal de la sexualité incluant l'exploration sexuelle normale, afin de pouvoir repérer les situations de comportements sexuels problématiques qui signent la détresse de l'enfant pré-pubère.

OBJECTIFS :

- Distinguer les comportements sexuels problématiques d'une exploration sexuelle typique chez l'enfant et l'adolescent.
- Elaborer une prise en charge individuelle ou collective adaptée pour cette clinique (posture professionnelle, positionnement d'équipe).
- Concevoir des actions de préventions en matière de violence sexuelle auprès de mineurs.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

- Connaître les changements psycho sexuel de l'enfant
- Identifier les comportements sexuels problématiques
- Adapter sa posture professionnelle.

PUBLIC

Uniquement les professionnels des champs sanitaire, social et judiciaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum : 5 participants
Maximum : 15 participants

PAS DE PRÉREQUIS

DATES ET LIEUX :

- * **Clermont-Ferrand** : Julie MENNUTI et Gwendoline NIQUET
* 08/10/2024
- * **Grenoble** : Marie FAYET et Frédérique LAVEZE
* 11/03/2024

HORAIRES :

9h - 17h en présentiel

TARIF :

**Gratuit pour les professionnels de la région ARA.
Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.**

PROGRAMME :

9h - 9h45 : Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM

9h45 – 12h30 :

- * Le développement psycho sexuel chez l'enfant et l'adolescent
- * CSP définition
- * La clinique des CSP / Vignettes cliniques

12h30-13h30 : Pause déjeuner

13h30—16h30 :

- * Orientation / Prévention

16h30—17h : Bilan et évaluation de la journée

*Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours
de la matinée et de l'après-midi.*

8

CLINIQUE DE L'AGIR SEXUEL VIOLENT CHEZ LES MINEURS

RÉSUMÉ :

La sexualité chez les enfants et les adolescents peut venir interpeller les professionnels dans leurs pratiques. Il peut être compliqué de se repérer entre ce qui participe du développement psycho-sexuel de ce qui entre dans le cadre de la psychopathologie des passages à l'acte sexuel violent dans l'adolescence.

Le processus adolescent peut amener une réflexion différente sur le passage à l'acte et permettre de proposer une prise en charge la plus adaptée possible. Nous vous proposons d'aborder les aspects thérapeutiques engagés lors de la prise en charge des mineurs AVS et tout en dépliant les mouvements dans la relation d'aide psycho-éducative.

OBJECTIFS :

- Définir le cadre légal de la justice pénale des mineurs (principes, ordonnance 45, signalement, ip, etc ...).
- Faire un état des lieux sur la clinique des mineurs AVS.
- Acquérir ou enrichir les notions relatives à l'agir sexuel violent chez le mineur.
- Aborder sous un angle psycho-criminologique la clinique des AVS.
- Elaborer une prise en charge individuelle ou collective adaptée pour cette clinique (posture professionnelle, positionnement d'équipe).

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

Etre en capacité de repérer les différents aspects dans la clinique de l'agir sexuel violent chez les mineurs. Savoir identifier les indications des prises en charges thérapeutiques auprès des AVS.

PUBLIC

Uniquement les professionnels des champs sanitaire, social et judiciaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum : 5 participants
Maximum : 15 participants

PAS DE PRÉREQUIS

DATES ET LIEUX :

- * **Clermont-Ferrand** : Julie MENNUTI et Gwendoline NIQUET
* 15/10/2024
- * **Grenoble** : Marie FAYET et Frédérique LAVEZE
* 20/06/2024

HORAIRES :

9h - 17h en présentiel

TARIF :

**Gratuit pour les professionnels de la région ARA.
Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.**

PROGRAMME :

9h - 9h45 : Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM

9h45 – 12h30 :

- * La justice pénale des mineurs
- * La clinique de l'adolescent auteur de violence sexuelle
- * Vignettes cliniques

12h30–13h30 : *Pause déjeuner*

13h30–16h30 :

- * Evaluation
- * Prise en charge individuelle et/ou groupale

16h30–17h : Bilan et évaluation de la journée

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

9

LA CLINIQUE DU TRAUMATISME PSYCHIQUE DES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES

RÉSUMÉ :

La formation se déroule sur deux jours, en présentiel.

Le premier jour vise à apporter les bases de la clinique du traumatisme psychique, des mécanismes psychiques et des différentes étapes de la constitution du trauma.

Le deuxième jour vise à aborder le trauma et son traitement sous l'angle de la neurobiologie, et du traitement de l'information, et présenter différents outils de prise en charge spécifique du traumatisme d'une part, et d'étudier le traumatisme chez les AVS.

OBJECTIFS :

Jour 1 :

- Savoir reconnaître la symptomatologie du traumatisme psychique et appréhender la diversité de ses manifestations Cliniques.
- Concevoir la spécificité du traumatisme complexe.

Jour 2 :

- Appréhender la dissociation péri-traumatique et la mémoire traumatique.
- Comprendre les mécanismes sous-jacents au traumatisme psychique et leur implication dans la prise en charge ; la clinique du trauma et de l'attachement chez les AVS.
- Découvrir différents outils et différentes psychothérapies utilisées dans le traitement des traumatismes psychiques E.M.D.R (Eye Movement Desensitization et Reprocessing), I.C.V (Intégration du Cycle de la Vie), Brainspotting, E.F.T...

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

Savoir identifier et accueillir la clinique du traumatisme psychique chez les AVS.

PUBLIC

Uniquement les professionnels des champs sanitaire, social et judiciaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum : 5 participants
Maximum : 15 participants

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

DATE ET LIEU

les 02 et 03/10/2024 à Grenoble

INTERVENANTS

Nordine ABDERRAHMANE, Clémentine COURT, Charlotte DUBOIS et Marie FAYET

HORAIRES

9h - 17h en présentiel

TARIF

**Gratuit pour les professionnels de la région ARA.
Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.**

PROGRAMME :

* Jour 1 :

9h - 9h45 : Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM

9h45—10h30 :

- * Rappels et repères cliniques du fonctionnement des AVS

10h30 - 11h30:

- * Le Traumatisme

11h30—12h30 :

- * La dissociation : définition et neurobiologie

12h30—13h30 : *Pause déjeuner*

13h30—14h30 :

- * La mémoire traumatique

14h30—15h30 :

- * Psychotraumatisme complexe et diagnostic différentiel

15h30—16h30 :

- * Echanges et vignettes cliniques

16h30—17h : Bilan et évaluation de la journée

* Jour 2

9h - 9h45 : Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM

9h45—11h :

- * Trauma—Dissociation et théorie de l'attachement

11h—12h30 :

- * Fenêtre de tolérance et outils de stabilisation

12h30—13h30 : *Pause déjeuner*

13h30—15h30 :

- * Thérapies du traumatisme

15h30—16h30:

- * Echanges et vignettes cliniques

16h30—17h : Bilan et évaluation de la journée

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

10

TROUBLES GRAVES DE LA PERSONNALITÉ

RÉSUMÉ :

Cette formation se propose dans un premier temps de redéfinir le concept de personnalité, ainsi que ces grands stades de développement.

Dans un second temps, nous nous pencherons sur les troubles de la personnalité fréquemment rencontrés dans le domaine de la psychiatrie légale, et pouvant se manifester par des comportements déviants. Nous développerons en particulier les concepts d'état-limite et de psychopathie, en les confrontant à la notion de perversion, grâce aux ateliers de l'après-midi.

OBJECTIFS :

- Actualiser la notion de personnalité, et affirmer son évaluation, grâce aux apports multidimensionnels et catégoriels.
- Approfondir les connaissances cliniques du trouble état-limite, et du trouble psychopathique, grâce à différents modèles de compréhension (Hare, Meloy, Bergeret...).
- Distinguer et clarifier la notion floue de perversion, du reste de la nosographie couramment utilisée.
- Discuter des pistes thérapeutiques possibles.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques
- Travail en sous-groupe

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

Capacité à accueillir et analyser le passage à l'acte afin d'en saisir le sens, pouvoir adopter la posture adéquate et prêter son appareil à penser pour transformer l'agir et la violence en pensée, pouvoir relancer le processus élaboratif.

PUBLIC

Uniquement les professionnels des champs sanitaire, social et judiciaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum : 5 participants
Maximum : 15 participants

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

DATE ET LIEU :

le 09/04/2024 à Lyon

INTERVENANTS :

Nordine ABDERRAHMANE, Dr Sabine MOUCHET

HORAIRES :

9h - 17h en présentiel

TARIF :

Gratuit pour les professionnels de la région ARA.
Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

9h - 9h45 : Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM

9h45 – 10h30 :

- * Le concept de personnalité, ses différentes déclinaisons sur le plan catégoriel, multi dimensionnel. L'évaluation de la personnalité.

10h30 – 12h30 :

- * Le trouble de personnalité état-limite. Approche nosographique et psychodynamique.

12h30–13h30 : *Pause déjeuner*

13h30-16h30 :

- * Le groupe est réparti en deux ateliers
- * 45 minutes : Atelier sur la psychopathie. Cotation commune de l'échelle PCL-R. A partir d'un cas cinématographique.
- * 45 minutes : Atelier sur les états-limite—Partage d'expériences cliniques.

16h30–17h : Bilan et évaluation de la journée

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

11

PÉDOPHILIE, PÉDOCRIMINALITÉ, ACTUALITÉS

RÉSUMÉ :

Confondue avec la pédocriminalité, la pédophilie est une paraphilie dont le trouble peut conduire à un passage à l'acte dans une logique de facteur de risque.

La prise en charge des troubles paraphiliques et en particulier du trouble pédophilique et de ses multiples expressions est un défi qui nécessite une compréhension fine des définitions cliniques, des dynamiques en jeu, et des enjeux et principes de prise en charge.

OBJECTIFS :

- Définir le cadre légal du phénomène de la pédophilie
- Déconstruire les représentations sur la pédophilie et les pédophiles
- Proposer une lecture clinique, psychopathologique, sexologique, développementale de la problématique
- Aborder la spécificité de la cyberpédocriminalité
- Connaître des outils d'évaluation des sujets pédophiles en vue d'élaborer des prises en charge adaptées.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

- Savoir évaluer pédophilie et pédocriminalité.
- Proposer un accompagnement individualisé.

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

DATES ET LIEUX :

- * **Clermont-Ferrand** : Dr Hélène DENIZOT-BOURDEL et Sylvie PIREs
* 03/12/2024
- * **Lyon** : Chloé LAVAL, Dr Sabine MOUCHET, Alicia PERRINO et Iohanna ROUSSET
* 17/10/2024

HORAIRE :

9h - 17h en présentiel

TARIF :

Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

9h - 9h45 : Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM

9h45 – 11h :

- * Définitions et classifications ; pédophilie, pédocriminalité, paraphilie

11h – 12h30:

- * Approches cliniques

12h30-13h30 : *Pause déjeuner*

13h30-14h30 :

- * La cyberpédocriminalité

14h30 -16h30:

- * Outils d'évaluation et pistes de prise en charge

16h30—17h : Bilan et évaluation de la journée

PUBLIC

Uniquement les professionnels des champs sanitaire, social et judiciaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum : 5 participants
Maximum : 15 participants

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

12

LES VIOLENCES SEXUELLES INTRAFAMILIALES

RÉSUMÉ :

La famille est le lieu premier où s'ordonne et s'organise la sexualité du sujet. Les premiers objets d'investissement amoureux se trouvent au sein de la famille et semblent prédestiner les choix ultérieurs. Ces configurations proposent plusieurs scénalités qui peuvent être dysfonctionnantes ou non. Cette formation propose tout d'abord d'évoquer les différents types de familles où nous retrouvons des violences sexuelles intrafamiliales, puis de s'attarder sur les liens complexes et souffrants de ces familles. La notion du transgénérationnel et de secrets de famille seront également abordés. Enfin il sera essentiel de parler des différents types de prise en charge du côté du social, de l'éducatif et du thérapeutique.

OBJECTIFS :

- Connaître les différentes typologies des familles: familles incestuelles/incestueuses, abandonniques, maltraitantes...
- Repérer les complexes familiaux et fraternels, les liens familiaux souffrants.
- Aborder les impacts du transgénérationnel et secrets de famille.
- Approcher les notions d'inceste, « missed nursing », promiscuité, huisclos...
- Evoquer les différents outils aidant à la prise en charge sociale, éducative et thérapeutique (thérapies familiales...).

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques
- Echanges sur les pratiques
- Travaux pratiques en sous-groupes
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

Etre en capacité de reconnaître les différentes typologies familiales afin de penser des indications thérapeutiques.

PUBLIC

Uniquement les professionnels des champs sanitaire, social et judiciaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum : 5 participants
Maximum : 15 participants

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

DATES ET LIEUX :

- * **Clermont-Ferrand :**
Julie MENNUTI, Gwendoline NIQUET et Iohanna ROUSSET
* 26/03/2024
- * **Grenoble :**
Clémentine COURT, Marie FAYET, Michel HAVREDAKIS, Séverine LLOVERIA et Iohanna ROUSSET
* 25/11/2024
- * **Lyon :**
Chloé LAVAL, Mathias POITAU et Iohanna ROUSSET
* 01/02/2024

HORAIRES :

9h - 17h en présentiel

TARIF :

Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

9h - 9h45 : Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM

9h45—12h30 :

- * Que dit la loi des violences sexuelles en intrafamilial ?
- * Clinique des dynamiques familiales dysfonctionnelles
- * Aspects transgénérationnels
- * Inceste, incestuel

12h30-13h30 : *Pause déjeuner*

13h30-16h30 :

- * Repérage, évaluation et prise en charge autour de vignettes cliniques

16h30-17h00: Bilan et évaluation de la journée

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

13

19

GÉNOGRAMME, HISTORIOGRAMME, CHÔRAGRAMME

RÉSUMÉ :

Nous présentons ici l'outil triptyque clinique, « Génogramme, Historiogramme, Chôrogramme » (Genuit et Vittoz, 2013 ; Genuit et Brochet, 2016 ; Da Silva et Genuit, 2016), médium graphique qui peut répondre à certaines demandes de professionnels, en particulier pour soutenir une parole difficilement exprimable et favoriser la compréhension de la globalité d'une histoire.

Cet outil a été élaboré dans un aller-retour constant entre théorie et pratique, et s'est enrichi par les différentes expériences cliniques thérapeutiques et de formation auprès des professionnels, spécifiquement dans le champ de la clinique des violences, sans s'y réduire.

OBJECTIFS :

- Connaître les concepts et les outils du génogramme, de l'Historiogramme et du Chôrogramme.
- Repérer comment et quand introduire les outils dans la relation d'aide auprès d'auteurs de violences sexuelles.
- Mener des entretiens individuels avec le support du génogramme et Historiogramme.
- Repérer à travers les différents outils les répétitions et/ou mécanismes transgénérationnels de reproduction, l'existence de secrets dans le système familial, ou encore les champs d'investissement affectifs et relationnels de la personne.

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Apport théorique
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPETENCES :

Accompagner les AVS sur le plan législatif, clinique et social. Se positionner et travailler avec les auteurs et en lien avec les professionnels du réseau.

PUBLIC

Uniquement les professionnels des champs sanitaire, social et judiciaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum : 5 participants
Maximum : 15 participants

PAS DE PRÉREQUIS

DATE ET LIEU : 21/05/2024 et la matinée du 17/06/2024 à Clermont-Ferrand

INTERVENANTS : Julie MENNUTI et Gwendoline NIQUET

HORAIRES : 9h - 17h en présentiel

TARIF : Gratuit pour les professionnels de la région ARA.
Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

JOUR 1 :

9h - 9h45: Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM

9h45 – 12h30 :

- * Présentation du génogramme, de l'Historiogramme et du Chôrogramme comme média clinique.

12h30-13h30 : *Pause déjeuner*

13h30– 16h30 :

- * Analyse, recensement, traduction, interprétation, à partir des outils.

16h30-17h00: Bilan et évaluation de la journée

JOUR 2—MATINÉE :

9h - 9h45 : Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM

9h45-12h00 :

- * Mise en situation des participants avec l'utilisation des génogramme, Historiogramme et Chôrogramme.

12h-12h30 : Bilan et évaluation de la matinée

*Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours
de la matinée et de l'après-midi.*

CALENDRIER DES FORMATIONS

centre ressource
pour les intervenants
auprès des auteurs
de violences sexuelles

20

Janvier

24/01/2024	M1—Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles et postures professionnelles	Grenoble
29/01/2024	M1—Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles et postures professionnelles	Lyon
30/01/2024	M1—Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles et postures professionnelles	Clermont-Ferrand

Février

12/02/2024	M1—Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles et postures professionnelles	Saint-Etienne
01/02/2024	M12—Les violences sexuelles intrafamiliales	Lyon

Mars

11/03/2024	M7—Comportements sexuels problématiques chez les mineurs	Grenoble
26/03/2024	M12—Les violences sexuelles intrafamiliales	Clermont-Ferrand

Avril

08/04/2024	M1—Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles et postures professionnelles	Lyon
09/04/2024	M10—Troubles graves de la personnalité	Lyon

Mai

15/05/2024	M3—Les soins pénalement ordonnés : obligation et injonction de soins	Lyon
21/05/2024	M13—Génogramme, Historiogramme, Chôrogramme (et matinée du 16/06)	Clermont-Ferrand
23/05/2024	M4—Les traitements médicamenteux	Lyon

Juin

13/06/2024	M2—Approfondissement à la clinique des AVS et de l'agir sexuel violent	Lyon
17/06/2024	M13—Génogramme, Historiogramme, Chôrogramme (et journée du 21/05)	Clermont-Ferrand
20/06/2024	M8—La clinique de l'agir sexuel violent chez les mineurs	Grenoble

Octobre

02 et 03/10/2024	M9—La clinique du traumatisme psychique des auteurs de violences sexuelles	Grenoble
07/10/2024	M1—Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles et postures professionnelles	Grenoble
08/10/2024	M7—Les comportements sexuels problématiques chez les mineurs	Clermont-Ferrand
14/10/2024	M5—Les principes de soins aux auteurs de violences sexuelles	Lyon
15/10/2024	M8—Les adolescents auteurs de violences sexuelles	Clermont-Ferrand
17/10/2024	M11—Pédophilie, pédocriminalité, actualités	Lyon

Novembre

04/11/2024	M6— Approche des outils thérapeutiques : QICPAAS, Qu'en dit-on ? et 8ème dimension	Lyon
25/11/2024	M12—Les violences sexuelles intrafamiliales	Grenoble

Décembre

03/12/2024	M11—Pédophilie, pédocriminalité, actualités	Clermont-Ferrand
------------	---	------------------

Coordonnées de l'organisme

CRIAIVS Auvergne-Rhône-Alpes, GCS Claude Balier

Coordonnées du participant

Nom :	Prénom :
Profession :	
Mail :	Structure :
Adresse professionnelle :	

Prenez vous en charge des AVS ?	OUI		NON	
---------------------------------	-----	--	-----	--

Secteur d'activité : <i>Formations gratuites pour les secteurs sanitaires et médico-sociaux</i>	<input type="checkbox"/> Sanitaire	<input type="checkbox"/> Autre, préciser :
	<input type="checkbox"/> Médico-social	
	<input type="checkbox"/> Judiciaire	

Inscription pour le ou les modules suivants	Module N°1— Page 7*	M1	Module N°6— Page 12	M6	Module N°10— Page 16	M10
	Module N°2— Page 8	M2	Module N°7— Page 13*	M7	Module N°11— Page 17*	M11
	Module N°3— Page 9	M3	Module N°8— Page 14*	M8	Module N°12— Page 18*	M13
	Module N°4— Page 10	M4	Module N°9— Page 15	M9	Module N°13— Page 19	M13
	Module N°5— Page 11	M5				

*Pour les modules dispensés sur plusieurs sites, merci d'indiquer la localisation choisie :

Module N°1 / Localisation et date choisie : _____	Module N°8 / Localisation : _____
Module N°1 / Date choisie : _____	Module N°11 / Localisation : _____
Module N°7 / Localisation : _____	Module N°12 / Localisation : _____

Expliquer quelles ont été les motivations vous incitant à vous inscrire :

--

Signature

Cachet de la structure

--	--

Organisation des formations :

Les formations peuvent être dispensées en présentiel ou par visio-conférence
 Quelques semaines avant le début de la formation vous recevrez une convocation (date, lieu et liens si visio) et une convention de formation
 Les supports pédagogiques vous seront remis à l'issue de la formation
 Contrôle des connaissances acquises lors de la formation à la fin de journée

Mode de règlements

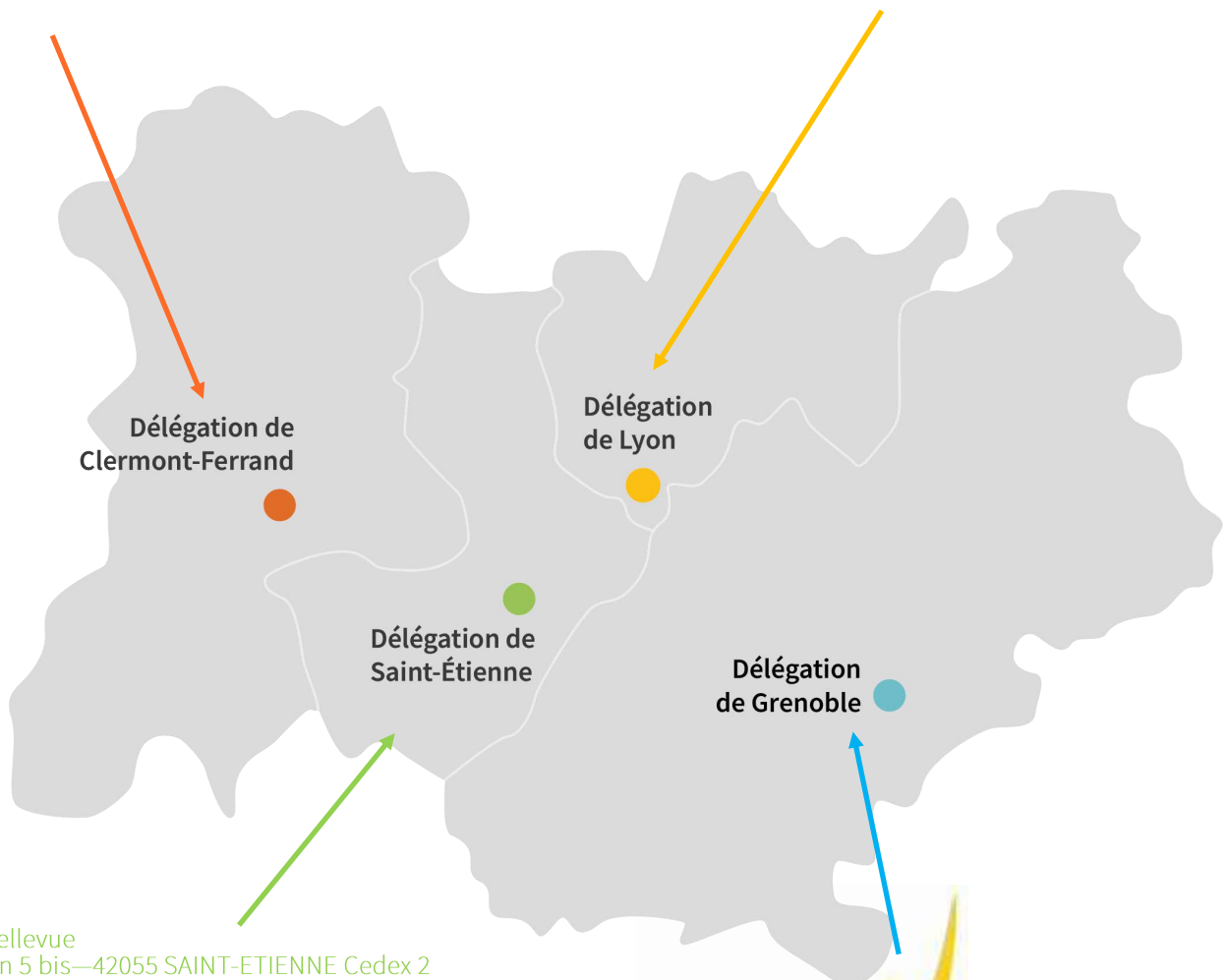
Chèque à l'ordre de l'agent comptable du CRIAIVS ARA
 ou virement (le RIB vous sera transmis à la suite de l'inscription)

Conditions générales

En cas d'absence la somme sera due dans sa totalité.
 Le CRIAIVS se réserve le droit de faire évoluer le contenu et / ou de changer d'intervenants.
 Si on ne pouvait tenir la tenue du stage à la date fixée le CRIAIVS s'engage à fixer une date de remplacement.
Pour les Personnes en Situation de Handicap merci de l'indiquer lors de votre inscription

Bâtiment place Henri Dunant
58 rue Montalembert - 63003 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél : 04 73 754 416 — ccoutures@chu-clermontferrand.fr

Bât. 424— BP 30039
95, bd Pinel—69678 BRON
Tél : 04.37.91.53.09—Mail : laure.vivier@ch-le-vinatier.fr



CHU Bellevue
Pavillon 5 bis—42055 SAINT-ETIENNE Cedex 2
Tél : 04 77 12 79 32 —Mail : criavs.secretariat@chu-st-etienne.fr